

SÉNIORS Désormais subventionnés, les lits de court séjour en EMS offrent une transition entre l'hôpital et la maison ou soulagent les proches à un prix abordable.

Des lits qui offrent du répit

DIYANE FOLLAY

«Jusqu'à présent, de nombreuses familles faisaient hospitaliser une personne âgée pour soulager les proches alors que ce n'était pas un besoin immédiat pour la personne. Les lits de court séjour en EMS proposent une solution de remplacement depuis plusieurs années. Cette offre est devenue plus abordable financièrement depuis le mois de janvier grâce à une nouvelle subvention», note Geneviève Latham Cremonini,

Pourquoi utiliser les lits de court séjour en EMS?



«Le coût de la pension était un frein jusqu'à maintenant.»



LAURENCE MICHEL
COORDINATRICE DU SECOSS, SERVICE DE COORDINATION SOCIO-SANITAIRE

directrice du home Le Glarier à Sion.

Concrètement, les lits de court séjour sont des places d'accueil temporaires en EMS – en principe trente jours maximum jusqu'à quatre fois par année. Ils sont destinés à des personnes âgées de 65 ans et plus qui réintégreront leur domicile à court terme. Ils peuvent servir à assurer une transition entre un séjour hospitalier et un retour à domicile, mais également pour décharger les proches aidants. Ces derniers peuvent ainsi s'octroyer un peu de repos ou des vacances en ayant la certitude que leur parent est en sécurité.

Encourager à utiliser l'offre
«Jusqu'à maintenant, le prix de la pension pour un court séjour en EMS (125 francs par jour) était

un frein. Certaines personnes ne pouvaient pas utiliser ce service», reconnaît Laurence Michel, coordinatrice du Service de coordination socio-sanitaire, le SECOSS – il s'agit d'un organe indépendant des institutions qui a pour mission d'informer et d'orienter la population dans le réseau socio-sanitaire valaisan. Depuis janvier 2017, le prix de

pension pour ces courts séjours est subventionné par le canton (70%) et les communes (30%). Le prix de pension journalier est ainsi passé à 50 francs pour le pensionnaire quel que soit l'EMS choisi, alors qu'il variait de 108 à 167 francs auparavant en fonction de l'EMS. Le prix de pension se rapproche désormais de la participation aux

coûts que doit payer le patient lors d'un séjour hospitalier, soit environ 42 francs par jour. Ce coup de pouce financier devrait donc encourager les séniors à utiliser cette offre et à recourir dans une moindre mesure à une hospitalisation. «L'hôpital doit être réservé en priorité aux patients nécessitant des soins aigus. De même, les éta-

blissements psychogériatriques ne doivent pas servir de lits d'attente ou de lits de dépannage. Ils doivent pouvoir se concentrer sur les patients qui en ont besoin», note la directrice du home Le Glarier.

Un lieu de vie

Le séjour en EMS offre également des avantages. «C'est un lieu où l'on peut recevoir des soins, où la personne est en sécurité. C'est également un lieu de vie. Les pensionnaires peuvent notamment participer à des activités ou encore partager des moments conviviaux lors des repas», relève Geneviève Latham Cremonini. Et Laurence Michel d'ajouter: «Cette solution provisoire permet à la personne de maintenir son autonomie et de réintégrer son domicile à court terme. Les personnes âgées souhaitent rester chez elles tant que c'est possible.»

TROUVER FACILEMENT UN LIT DE COURT SÉJOUR DISPONIBLE

Le canton compte près de 80 lits de court séjour en EMS. L'offre va s'étoffer petit à petit dans les années à venir avec des constructions en cours ou planifiées. Pour faciliter la vie des usagers, l'association valaisanne des EMS, l'AVALEMS, a mis en place un outil internet pour trouver les lits disponibles. La personne n'est pas liée à un lieu. Elle peut sans autre faire une demande dans l'EMS de son choix proposant cette offre. A noter que tous les utilisateurs

de lits de court séjour bénéficieront d'office de la subvention (voir article principal). Le Service de coordination socio-sanitaire, SECOSS, peut également donner toutes les informations aux personnes intéressées par la prestation (subvention, fonctionnement, disponibilité, offre la plus adaptée à la situation). ☺

Disponibilité des lits de court séjour en EMS:
www.avalems.ch sous l'onglet Entrer en EMS

TÉMOIGNAGE

«Besoin de convalescence»

«Après mon séjour à l'hôpital, j'étais trop fatiguée pour rentrer directement chez moi avec mon époux. Je ne voulais pas non plus le surcharger», explique Marie-Joséph de Toneré. Elle a été hospitalisée en début d'année à la suite d'une lourde chute dans les escaliers. Son mari Bernard et elle, âgés respectivement de 98 et 93 ans, ont donc opté pour une convalescence en lit de court séjour en EMS avant le retour à domicile. Marie-Joséph est ainsi restée au home Le Glarier à Sion pendant deux semaines en mars. Le home dispose de quatre lits de court séjour. «Mon épouse a trébuché la mort. Elle était fragilisée et je tenais à ce qu'elle puisse se remettre gentiment sans avoir les soucis de la maison», continue Bernard de Toneré. Pendant tout le séjour en EMS, il est venu partager le repas de midi avec Marie-Joséph. Le couple a d'ailleurs apprécié la nourriture, mais également la prise en charge ou encore le lieu très lumineux. Marie-Joséph a pu se rétablir en douceur avant de rentrer chez elle. «C'est très important pour moi de pouvoir rentrer à la maison avec Bernard tant que c'est possible», précise-t-elle. ☺

Vendredi 28 avril,
l'émission L'Antidote
«Santé psychique» sera
diffusée sur Canal+ à 18 h 30, 20 h 30,
22 h 30, etc., puis le week-end à 8 h 30, 10 h
30 et 20 h 30.

POUR ALLER LOIN

? Vous souhaitez
avoir plus d'infos?
Le service de coordination socio-sanitaire donne des infos et peut faire le lien entre les institutions.
www.secos-sion.ch
L'association valaisanne des EMS:
www.avalems.ch